MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 23 MARS 2023

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le ... 27/03/2023....

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H30.

Nombre de membres en exercice : 15
Présents 13

M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Charles GRAFF, Mme Patricia ROLLAND, Mme Sophie BOEGLIN, M. Noël MULLER, Mme Catherine WEIGEL, M. Michel JENATTON, Mme Denise HERTH, Mme Adrienne CAMPILLO, Mme Isabelle DEBECKER, Mme Natacha MEYER, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER

Absents excusés et non représentés 1

Mme Karine RISBOURG

Absents non excusés : 0
Ont donné procuration : 1

M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER

Secrétaire de séance : Mme Catherine WEIGEL

Secrétaire auxiliaire de séance : Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire de mairie

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

AJOUT des points suivants à l'ordre du jour de la présente séance :

I/ ADMINISTRATION GENERALE

B) AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE DANS L'AFFAIRE DUBUC/COMMUNE

II/ AFFAIRES FINANCIERES

D) MODIFICATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

B) <u>CONVENTION POUR LE TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIRIES, RESEAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNS DU LOTISSEMENT « LE SARMENT »</u>

V/ AFFAIRES DE PERSONNEL

A) FIXATION DES TAUX DE PROMOTION PROPRES A L'AVANCEMENT DE GRADE

Ce point est adopté à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire seance auxiliaire

I/ ADMINISTRATION GENERALE

A) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 24 FEVRIER 2023

Ce point est adopté à l'unanimité.

B) AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE DANS L'AFFAIRE DUBUC/COMMUNE

Ce point est adopté à l'unanimité.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

A) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2022 SERVICE « COMMUNE »

Ce point est adopté à l'unanimité.

B) <u>FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR L'ANNEE</u> 2023

Ce point est adopté à l'unanimité.

C) APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2023 DU SERVICE « COMMUNE »

Ce point est adopté à l'unanimité.

D) MODIFICATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Ce point est adopté à l'unanimité.

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

A) CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

Ce point est adopté à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de Seance

La secrétaire de séance auxiliaire

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

A) INTEGRATION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Ce point est adopté à l'unanimité.

B) <u>Convention pour le transfert dans le domaine public communal des voiries, réseaux</u> <u>et équipements communs du lotissement « Le Sarment »</u>

Ce point est adopté à l'unanimité.

VI AFFAIRES DE PERSONNEL

A) FIXATION DES TAUX DE PROMOTION PROPRES A L'AVANCEMENT DE GRADE

Ce point est adopté à l'unanimité.

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h22.

Le Maire,

Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur <u>www.eschentzwiller.fr</u>

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire seance auxiliaire